



CSDU CYCLOSPORT

Lettre de cadrage

Organisation de la saison route 2023

Coordinateur : Guy DUHAUPAS

PJ :

- Feuille de préparation du calendrier
- Imprimé Adresse des Responsables du Club
- Demande de cartons
- Demande de Rétrogradation
- 1ère demande de carte

En vue de la préparation de la saison Cyclo sportive 2023 :

Vous pouvez nous retourner, à l'aide du formulaire de préparation du calendrier ci-joint, vos propositions de dates d'organisation **impérativement avant le 20 décembre 2022 dernier délai** afin de permettre l'élaboration du calendrier et le mettre en ligne dès que possible.

PS : il sera sujet à modifications en cours de période.

Par ailleurs, les dates des épreuves retenues pour les championnats Départementaux et Régionaux sur route et les championnats Départementaux de CLM par Equipes et Individuel seront **des dates protégées**.

Un appel est lancé aux clubs pour l'organisation des championnats Départementaux et Régionaux en 2023.

Il en résulte qu'en aucun cas, une manifestation sportive sur route ne saurait avoir lieu aux dates suivantes :

- **Dimanche 14 mai 2023** – Championnat Départemental sur route
- **Dimanche 4 juin 2023** - Championnat Régional sur route (**organisation OISE**)
- **Départemental CLM individuel et par équipes** (en fonction du ou des clubs candidats ?)

- ❖ La CSDU établira, dans un souci d'équité entre les clubs, le calendrier Cyclo sport de la Somme à l'aide de la feuille de préparation qui précise : le type de l'épreuve, les catégories admises, les distances, la date, les coordonnées du responsable, à renvoyer à M. Guy DUHAUPAS par mail à : csa.velo@orange.fr . Il est demandé aux clubs organisateurs d'essayer de remplir les dates laissées libres afin d'harmoniser le calendrier et d'éviter d'avoir des dates sans course et d'autres avec 2 ou 3 organisations en concurrence.

Critères de sélection en cas de litige :

- 1° Ancienneté de l'épreuve
- 2° Épreuve inscrite au calendrier 2022
- 3° Les clubs qui n'ont pas renvoyé la feuille de résultats pour leurs organisations 2022 ne seront pas prioritaires pour le calendrier 2023.

- ❖ Une seule épreuve de 1^{ère} et/ou de 2^{ème} catégorie par jour de course sera autorisée dans le département.
- ❖ Si un club organise le même jour des courses de fédérations différentes, le club doit vérifier que les coureurs ne participent qu'à une seule épreuve dans la journée.
- ❖ Une autre course de 3^{ème} catégorie ou de 4^{ème} pourra être organisée le même jour à condition que les lieux des épreuves soient suffisamment éloignés.
- ❖ Les clubs organisateurs devront, dès le lendemain de l'épreuve, **envoyer les résultats des courses à Catherine Manouvrier par mail (catherinemanouvrier@orange.fr et Maud CREPIN par mail (maudcrepin@ufolep80.org)** (ce qui fait gagner du temps et évite les affranchissements).

Compte tenu de la décision de la Commission Nationale d'instituer un classement par points à compter de 2009, il est indispensable que tous les classements soient centralisés rapidement par la CSDU de façon que la gestion des catégories soit assurée le plus efficacement possible.

Il est demandé aux organisateurs de ne pas se limiter à envoyer les 5 premiers de chaque catégorie mais **d'envoyer au minimum les 10 premiers**.

J'attire votre attention sur cette demande. En effet c'est grâce à ces classements que la commission peut juger le niveau d'un coureur permettant de procéder à une montée, une rétrogradation ou le maintien dans la catégorie.

❖ **Les demandes de cartes cyclo sportives : Les cartes sont payantes depuis la saison 2016.**

Elles devront être établies à l'aide des imprimés ci-joint et être envoyées pour le **10 février 2023** à Chantal MORET
32 hameau de villette - 80400 muille villette – chantal-moret@orange.fr

(Envoyer une enveloppe suffisamment affranchie au Comité Départemental afin de pouvoir vous les faire parvenir par voie postale –

Il est également possible de les retirer à l'UFOLEP Somme sur demande).

Il est demandé aux clubs possédant la double affiliation de remplir complètement toutes les zones (catégorie FFC, catégorie Ufolep...) **à défaut leur demande sera retournée jusqu'à ce qu'elle soit complète et de fournir une photocopie de la licence FFC à défaut il ne sera pas délivré de cartes pour le club.**

Après cette date, les cartes 2022 cyclosportives seront attribuées après chaque commission.

- Pour tout nouveau licencié joindre l'imprimé « Première Demande ».

- Vos licences devront impérativement être homologuées avant la demande.

❖ **Les demandes de rétrogradations :**

Rappel des critères pour pouvoir demander une rétrogradation : Il est demandé aux présidents de veiller au respect des critères ci-dessous. Il est rappelé que seule la commission décide de la rétrogradation du coureur. Le fait de respecter les critères ci-dessous ne donne pas le droit automatique à la rétrogradation.

Tous les coureurs en rétro, y compris ceux de 60 ans, bénéficient d'un quota de 25 points attribués en début de saison.

- Avoir participé à un minimum de 5 courses dans les 12 mois qui précèdent la demande

- Ne pas avoir marqué de points dans sa catégorie

Elles devront être établies à l'aide des imprimés ci-joint devront être envoyées pour le **31 janvier 2023** à Dominique Darcourt au 45 rue d'Airaines 80490 Citernes et de préférence par Mail à : dom.fouduvelo@orange.fr.

Il est demandé aux clubs possédant la double affiliation de remplir complètement toutes les zones (catégorie FFC, catégorie Ufolep...) **à défaut leur demande sera retournée jusqu'à ce qu'elle soit complète.**

❖ Les Clubs qui ne retournent pas l'imprimé « Adressier des clubs de la Somme » ne seront pas dans l'adressier et ne recevront pas les informations de l'Ufolep concernant le déroulement de la saison 2023.

**La réunion de rentrée Cycloport se déroulera le
Mardi 17 janvier 2023 à 18h30 à l'UFOLEP**

A l'issue de vos retours, **la CSDU actera le calendrier définitif**, lequel sera consultable sur le blog de l'Ufolep Somme. : <http://ufocyclo80.over-blog.com> ainsi que l'additif du règlement Ufolep Somme

La CSDU compte sur votre volonté quant au respect du mode opératoire défini ci-dessus, afin que la saison cycloport 2023 puisse se dérouler dans des conditions optimales.

Sportivement vélo

Guy Duhaupas